

Description

Le ou la spécialiste de la migration conseillent, guident et encadrent des personnes issues de la migration. Ils favorisent leur intégration et les aident à résoudre les problèmes quotidiens, notamment administratifs, liés à leur séjour: assistance sociale, logement, assurances maladie, scolarisation des enfants, etc. Ils les encouragent à s'intégrer au mieux dans leur nouvel environnement.

Leurs principales activités consistent à:

Conseil et médiation

- recevoir des demandeurs d'asile, des réfugiés et d'autres personnes immigrées, leur indiquer les procédures à suivre, les informer sur leurs droits et leurs devoirs;
- conseiller et soutenir les migrants dans les problèmes qui se posent à eux et dans les démarches que cela implique (requêtes aux différentes autorités et administrations qui gèrent les domaines de l'asile et des migrations);
- intervenir auprès de différentes instances: employeur, administration locale, systèmes d'aide médicale et sociale, assurances, écoles, police et justice, etc.
- transmettre des informations, oralement ou par écrit, au besoin en recourant à des interprètes;
- veiller à ce que certains individus ou petits groupes ne soient pas mis à l'écart ou défavorisés;
- observer et écouter les migrants pour être en mesure de déceler les cas de détresse qui requièrent une aide médicale ou psychologique et entreprendre les démarches nécessaires;
- prévenir et résoudre les conflits, au besoin en faisant appel à d'autres professionnels;

Gestion et planification

- organiser, gérer et exploiter, en équipe, une unité d'accueil de migrants; faire respecter les règles de vie communautaire;
- collaborer avec les autorités compétentes, informer le public, veiller à la compréhension des phénomènes migratoires et à l'acceptation des migrants par la population locale;
- rédiger des rapports, consigner les observations qui peuvent aider à la compréhension de certains comportements;
- rendre compte aux autorités et aux organismes responsables des établissements d'accueil;
- suivre l'évolution des lois sur le travail, la formation, la scolarité, les assurances sociales, etc. pour aider efficacement les migrants;
- collaborer au sein d'un réseau d'institutions oeuvrant dans le domaine de l'asile et des migrations, contribuer à l'amélioration des relations entre les différents partenaires.

Environnement de travail

Le ou la spécialiste de la migration sont très souvent en contact avec des femmes, des hommes et des enfants venus de pays divers. Ils travaillent au sein d'une équipe et collaborent avec des personnes actives dans des administrations publiques ou privées. Leurs horaires de travail sont en principe réguliers.

Formation

La formation de spécialiste de la migration s'acquiert en emploi.

Lieu

- Centre interrégional de perfectionnement (CIP), à Tramelan.

Durée

- 30 jours répartis sur un an.

Conditions d'admission à l'examen

- CFC, maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou titre jugé équivalent;
- deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'asile ou de la migration, avec un taux d'occupation de 50% minimum.

Les personnes non titulaires d'un diplôme ou d'un certificat de formation doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, avec un taux d'occupation de 50% au minimum.

Titre obtenu

- brevet fédéral de spécialiste de la migration.

Contenu

- connaissance de soi
- politique de l'asile et des réfugiés et ses applications;
- prévoyance sociale, assurances sociales et droit du travail;
- synthèse de la Branche I: travail personnel
- techniques de communication;
- asile et migration: sources historiques, économiques et politiques;
- approche interculturelle;
- analyse de situation, intervention et systèmes d'intégration;
- synthèse de la Branche II: travail personnel
- organisation, gestion administrative et financière d'une entreprise;
- conduite et motivation d'équipe;
- gestion de projet;
- relations avec les médias;
- synthèse de la Branche III: travail personnel;
- journée de clôture et de bilan.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'analyse
- Écoute et compréhension d'autrui
- Esprit de décision
- Facilité de contact
- Désir d'aider les autres
- Tolérance et respect d'autrui

Perspectives professionnelles

La ou le spécialiste de la migration travaillent dans une structure financée, le plus souvent, par les pouvoirs publics: foyer d'hébergement pour demandeurs d'asile ou tout autre établissement offrant un encadrement, des consultations sociales, des bureaux de conseil sur le marché du travail, des cours ou des programmes de formation, des animations socioculturelles, etc.

Perfectionnement

Les spécialistes de la migration peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours dans les domaines social, culturel, linguistique, etc., organisés par des associations ou des institutions publiques ou privées;
- diverses formations débouchant sur un DAS (diploma of Advanced Studies) ou un CAS (certificate of Advanced Studies), sur un an, organisées par les HES de Genève, Lausanne, Fribourg et Sion:
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en gestion d'équipe et conduite de projets;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en migrations et sociétés plurielles;
- Diploma of Advanced Studies (DAS) en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale;
- Etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- animateur socioculturel HES/Animatrice socioculturelle HES
- assistant social HES/Assistante sociale HES
- assistant socio-éducatif CFC/Assistante socio-éducative CFC
- collaborateur de la coopération internationale/Collaboratrice de la coopération internationale
- éducateur social ES/Éducatrice sociale ES
- éducateur social HES/Éducatrice sociale HES
- maître socioprofessionnel ES/Maîtresse socioprofessionnelle ES

Adresses

Centre Interrégional de perfectionnement
Ch. des Lovières 13
2720 Tramelan
Tél.: 032 486 06 06
<http://www.cip-tramelan.ch>

PROBAM
Case postale 3204
2500 Biel/Bienne 3
Tél.: 078 809 97 70
<http://www.migrationplus.ch>